

«Je ne voulais pas rester sur le canapé» : ces seniors qui continuent de travailler durant leur retraite

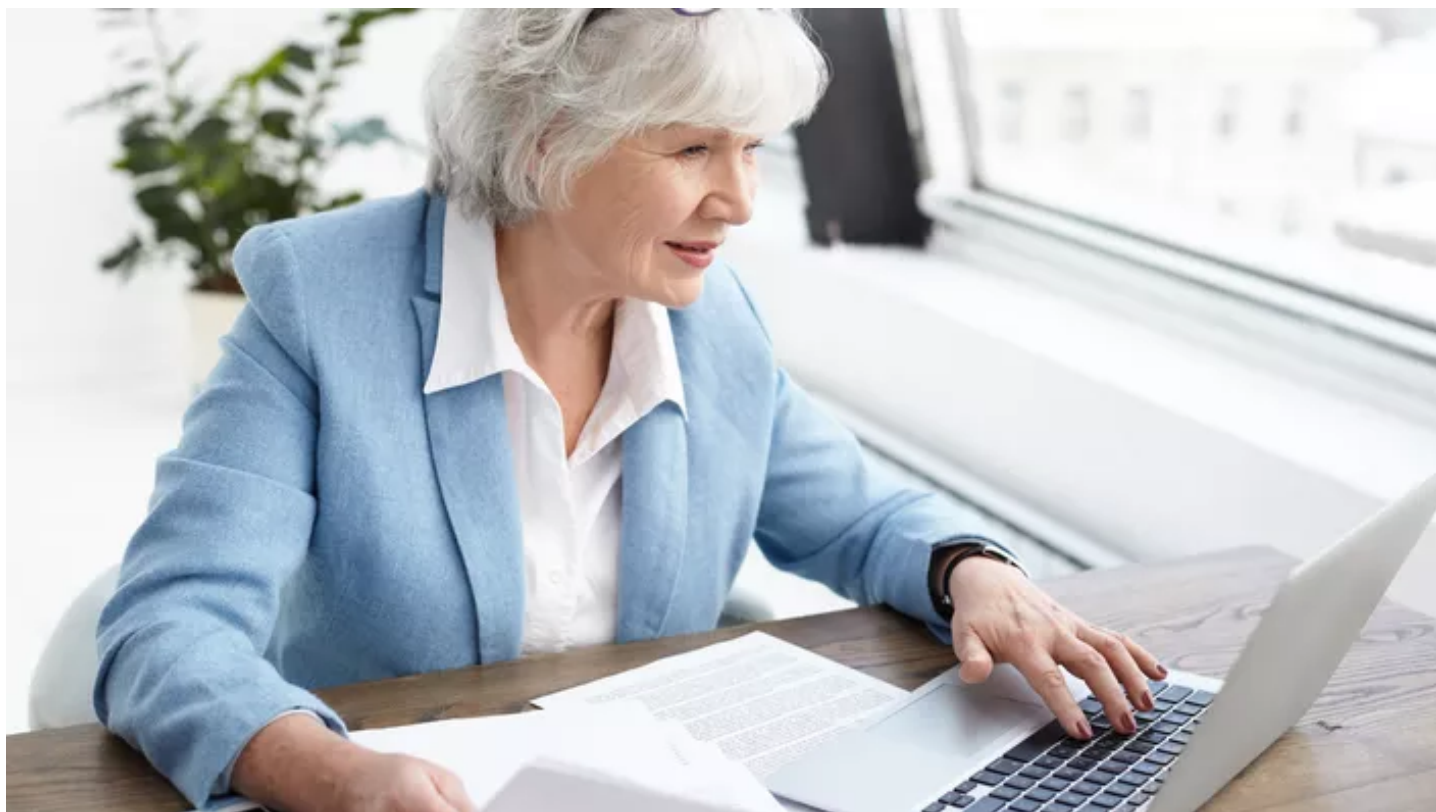
Par **Emma Confrere**

Publié le 29/07/2022 à 19:06,

Mis à jour le 30/07/2022 à 10:54

▶ Écouter cet article ⓘ

00:00/05:43 🔊



La plateforme TeePyJob, lancée en 2018 et destinée aux plus de 50 ans, compte désormais 5900 recruteurs et 76.000 candidats inscrits. *shurkin_son / stock.adobe.com*

TÉMOIGNAGES - Par plaisir ou par nécessité, de nombreux retraités poursuivent leur activité. Certains d'entre eux se sont confiés au *Figaro*.

«*Je n'ai plus la pression de devoir construire ma carrière professionnelle*» : au téléphone, Dominique ne cache pas sa satisfaction. Pour cet ancien ingénieur de 67 ans, il était hors de question d'endosser le «*rôle de retraité inactif*» avec «*une vie orientée sur les loisirs*» : le «*risque de s'ennuyer*» était trop grand. Conseiller nucléaire à l'ambassade de France en Chine puis au Japon, ce sexagénaire a occupé des postes à responsabilité tout au long de sa carrière. Il le reconnaît, «*son réseau professionnel*» est devenu au fil des années aussi important que ses amis ou sa famille.

Alors au moment de prendre sa retraite, en 2018, Dominique décide de rester actif en occupant occasionnellement le poste de conseiller administratif pour des entreprises du nucléaire. «*Le Japon m'a aussi sollicité pour redémarrer une usine*», se félicite-t-il. Ce jeune retraité ne regrette pas son choix, estimant aujourd'hui que «*continuer de réaliser des challenges maintient le dynamisme d'un individu*». Ses proches ne le voyaient pas s'arrêter : selon eux, «*si je ne travaille pas, je n'ai pas de vie*», explique le retraité. Une vision qu'il déplore, en précisant qu'il «*exerce uniquement [ses] activités professionnelles à mi-temps*». Outre le plaisir de rester actif, ces engagements rapportent à l'ingénieur une source de revenus non négligeables : Dominique a créé son entreprise de conseil - une société par actions simplifiée unipersonnelle, dont il est le seul actionnaire - et il se verse des dividendes chaque année, entre 30.000 et 40.000 euros nets d'impôts, sans le décompte des frais liés à son travail.

Comme Dominique, de plus en plus de retraités font le choix d'exercer une activité professionnelle tout en percevant leur pension. Selon la Drees, qui s'appuie sur une enquête de l'Insee, ils sont passés de 464.000 en 2014 à 495.000 en 2020, soit 3,4% des retraités de 55 ans ou plus résidant en France. Parmi les métiers les plus représentés, près de 20% travaillent en tant qu'artisans, commerçants, chefs d'entreprise ou exploitants agricoles et plus de 27% des retraités occupent «*un emploi salarié cadre*». Le service statistique rattaché au ministère de la Santé souligne également que «*plus de deux tiers des emplois exercés dans le cadre d'un cumul avec la retraite le sont à temps partiel*».

Une évolution des mentalités

C'est le cas de Philippe, 62 ans, qui a refusé plusieurs contrats à temps complet, pour exercer en parallèle sa fonction de conseiller municipal à Ézanville. Après quarante années chez Alstom, Philippe souhaitait «*transmettre son expérience pour d'autres*

sociétés». Il a ainsi signé plusieurs contrats à temps partiel, notamment pour Akiem, une filiale de la SNCF. En plus de sa pension de retraite de 3500 euros par mois, Philippe empoche un complément d'environ 500 euros mensuels grâce à ses contrats. *«Cela me permet de réaliser des voyages supplémentaires avec ma femme»*, sourit-il, heureux *«d'éviter de rester sur le canapé à ne rien faire»*. Il compte toutefois lever le pied à partir du 31 août, date à laquelle son épouse, directrice d'école, partira à son tour à la retraite. Le couple a déjà prévu plusieurs voyages à travers le monde, en commençant par la Grèce, dès cet automne.

Face à l'engouement des retraités actifs, les plateformes d'emploi spécialisées fleurissent sur le web. Créé il y a 17 ans, le site ExperConnect met en relation des *«experts de l'industrie»* avec des entreprises en quête de main-d'œuvre. Sa fondatrice, Caroline Young, note *«une évolution des mentalités de la part des salariés, mais aussi des entreprises»* : il y a quelques années, *«les retraités avaient l'impression de voler le travail des jeunes, suscitant une certaine culpabilité. Ce n'est plus le cas aujourd'hui»*, constate-t-elle.

De son côté, la plateforme TeePyJob, lancée en 2018 et destinée aux plus de 50 ans, compte désormais 5900 recruteurs et 76.000 candidats inscrits. *«Aujourd'hui, il y a une vraie pénurie dans les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration, du service à la personne ou du BTP»*, observe le fondateur, Jean Emmanuel Roux. Face au manque de candidats, *«de nombreuses entreprises ont recours à l'emploi de retraités»*. Dernière en date, McDonald's a lancé une campagne de recrutement jusqu'à la fin de l'année, uniquement à destination des seniors. *«Disponibilité, flexibilité, savoir-faire et savoir être»* : les avantages qu'ont les retraités sur le marché du travail sont multiples, souligne le patron de TeePyJob.

Un constat partagé par Didier Brumpt-Froissard, directeur général de l'entreprise de signalétiques Les établissements Froissard : *«Il y a trois ans, je voulais pourvoir un poste mais les jeunes partaient au bout de quatre mois, sans réelle motivation. J'ai donc fait appel à deux retraités à temps partiel, qui avaient du mal à boucler leurs fins de mois»*. Actuellement, sa société compte deux salariés de 65 et 67 ans sur un total de dix employés. Avec un contrat de 20 heures hebdomadaires, ces deux employés coûtent chacun 950 euros à Didier Brumpt-Froissard, charges comprises. *«C'est l'équivalent d'une personne qui serait à temps plein avec un contrat de 40 heures, sauf qu'en ayant deux salariés, cela permet d'éviter les imprévus et d'avoir constamment un employé disponible»*, indique-t-il.

Certaines idées reçues sur les seniors demeurent toutefois, compliquant la recherche des retraités souhaitant poursuivre une activité. Le directeur général le reconnaît d'ailleurs : entre un actif et un retraité, à compétences égales, il choisirait certainement «*la personne plus jeune*». Un moyen de «*miser sur l'avenir*».

À VOIR AUSSI - Pouvoir d'achat: les députés votent la revalorisation de 4 % des retraites et prestations sociales